

Juin 2013

Chers membres de l'Organisation mondiale du commerce,

Nous, organisations soussignées de la société civile, qui représentons des centaines de millions de membres de par le monde, vous exhortons à abandonner les négociations d'un accord contraignant sur la facilitation du commerce (FC) en vue de la 9^{ème} conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Bali. Des règles contraignantes sur la facilitation du commerce ne devraient être promues, ni au sein de l'OMC par ledit accord proposé, ni par d'autres voies telles que les accords de libre-échange bilatéraux ou régionaux, ou les accords de partenariat économique. Les pays en développement devraient pouvoir garder l'espace politique nécessaire pour adopter, à leur discrétion, des niveaux ou standards de protection plus élevés et des procédures douanières adéquates si et quand ils ont la capacité de le faire, en prenant en considération leur contexte de développement.

Pas d'évidence empirique de bénéfices pour les pays en développement : les partisans de la facilitation du commerce soutiennent que les pays en développement profiteraient même plus que les pays développés d'un tel accord. Mais cette assertion repose sur une base empirique faible. Bien au contraire, l'accord contraignant proposé est l'une des principales demandes des pays développés en vue de la ministérielle parce qu'il est dans l'intérêt de leurs multinationales.

Mieux vaudrait l'appeler un "accord sur la facilitation des importations": Un accord contraignant sur la FC à l'OMC exigeraient des pays en développement qu'ils mettent en œuvre toute une série de règles qui reflètent les pratiques actuelles des pays développés en matière de facilitation du commerce. Ceci ne répondrait pas au besoin pressant des pays en développement d'élargir leurs capacités productives et d'exportation. Ainsi, alors que les importations vers les pays en développement seraient facilitées par les nouvelles règles, il est difficile d'imaginer comment leurs exportations en seraient facilitées également. En fait, il serait plus juste d'appeler les règles sur la facilitation du commerce à l'OMC des « règles de facilitation des importations » pour les pays en développement. Ainsi, un accord sur la FC se traduirait probablement par une détérioration de la balance commerciale de nombreux pays en développement, qui conduirait à des difficultés de la balance des paiements qui souvent empirent l'endettement

Un modèle corporatiste : l'accord proposé sur la facilitation du commerce suit un modèle de globalisation corporatiste qui vise à augmenter le volume du commerce, au lieu d'atteindre des objectifs de développement partagés globalement, par le biais de règles qui facilitent l'utilisation par les pays de la politique commerciale pour leurs besoins et selon leur niveau de développement. En réalité, un accord sur la facilitation du commerce à l'OMC créerait de nouveaux marchés – notamment dans les douanes et le fret naval pour les multinationales. En même temps, il mènerait probablement à davantage de privatisation des ports, des opérations douanières et du fret naval qui laisserait peu ou pas de place aux opérateurs locaux et qui a déjà conduit à la perte d'emplois, à une pression à la baisse sur les salaires et à l'érosion des droits syndicaux pour les travailleurs de ces secteurs publics. Un accord sur la FC augmenterait le commerce, qui est une cause importante d'émission de gaz à effet de serre qui contribue au changement climatique global.

Coûts non calculés: Alors que les pays développés promeuvent ledit accord comme étant « gagnant – gagnant », la plupart des coûts pour les pays en développement sont rarement inclus dans les études d'impact projetées. Par exemple, il y a d'importants coûts de mise en œuvre, de régulation, de ressources humaines et d'infrastructures associés à l'accord sur la FC proposé, dont certains sont récurrents et seraient imputés aux budgets nationaux, détournant ainsi les ressources disponibles des besoins de développement.

Perte d'un soutien budgétaire pour les priorités de développement : Un accord potentiel sur la facilitation du commerce risque aussi d'entraîner une perte irremplaçable de ressources par la perte des droits de douane. La part des revenus douaniers par rapport à l'ensemble des taxes est beaucoup plus élevée dans les pays en développement et dans les pays les moins avancés (PMA) que dans les pays développés. La perte de ressources tarifaires aurait de sérieuses conséquences pour le soutien budgétaire national à des questions clé de développement telles que l'éducation, la santé et la réduction de la pauvreté. Réduire les budgets nationaux pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement ne peut en aucun cas être considéré comme un résultat favorable au développement.

Empiètement sur l'espace politique et régulateur national : De surcroît, les termes de l'accord proposé sur la facilitation du commerce, tels qu'ils sont en train d'être négociés, mineraient la capacité de régulation des pays en développement. Les règles proposées élargiraient les possibilités des multinationales de faire du lobbying dans les processus législatifs nationaux et locaux. De plus, les règles qui seraient appliquées par un accord sur la FC offrirait beaucoup de place pour contester des règles, des lois et des procédures dans les Etats membres.

Erosion des droits des pays en développement et des PMA : Ce qui diminue encore davantage l'allégation de prétendus bénéfices pour les pays en développement est le fait que le texte en cours de négociation contient encore des déséquilibres patents. Les nouvelles règles sur la FC, qui sont poussées par les pays développés, ont avancé de façon significative et elles sont formulées dans un langage contraignant. Les négociations sur l'assistance technique et la création des capacités, qui sont au cœur du mandat de négociation original sur la facilitation du commerce (2004), ont été suspendues par les pays développés et elles sont actuellement formulées dans un langage non contraignant.

L'exercice d'évaluation des besoins des pays en développement est également utilisé comme un outil « d'évaluation de la conformité » pour pousser ces pays à accepter l'accord sur la facilitation du commerce, au lieu d'encourager les pays développés à augmenter leur aide technique et surtout financière.

Un accord sur la facilitation du commerce de l'OMC est différent des processus unilatéraux et volontaires : Les pays en développement peuvent tirer profit de procédures commerciales plus efficaces et transparentes. Mais la mise en œuvre unilatérale volontaire de lignes directrices sur les douanes non contraignantes et/ou la révision de la convention de Kyoto de l'Organisation mondiale des douanes, selon les priorités et les besoins nationaux, est de nature différente et a d'autres conséquences qu'un accord contraignant sur la FC qui pourrait être appliqué par le biais du mécanisme de règlement des différends de l'OMC. Pire : ce dernier pourrait amener à des contre-mesures sectorielles croisées entre les pays, dont les effets pourraient être plus néfastes pour les économies les plus petites des pays en développement et des pays les moins avancés.

Ce qui doit être avancé : Au lieu de cela, toute discussion à l'OMC devrait se concentrer sur le redressement des déséquilibres historiques et d'asymétries à l'OMC pour donner plus de marge de manœuvre aux pays pour mettre en œuvre des solutions aux crises économiques globales. Le point de départ serait d'accepter l'importante proposition du groupe « G33 » des 46 pays en développement, qui vise à permettre aux pays en développement de promouvoir la sécurité alimentaire au niveau domestique ; et de faire aboutir le paquet pour les PMA lors de la conférence ministérielle à venir. De plus, il ne serait pas trop tôt de réaliser un véritable progrès sur le traitement spécial et différencié et sur l'agenda de mise en œuvre, demandé depuis longtemps par les pays en développement. « L'agenda de revirement de l'OMC » du réseau Our World is not for Sale (OWINFS) esquisse aussi les changements politiques nécessaires pour amorcer le processus de transformation du système commercial global dans un sens qui promeut le développement durable et inclusif pour tous.

Cordialement

Signataires initiaux

	International and Regional Networks	
1	ASIAN PEASANT COALITION (APC)	Represent more than 15 million rural members (e.g. landless peasants, peasant women, dalits, agricultural workers, fisherfolks, pastoralists, and rural youth) from 33 organizations from Bangladesh, India, Indonesia, Malaysia, Mongolia, Nepal, Pakistan, Philippines, and Sri Lanka, struggling for genuine agrarian reform and people's food sovereignty.
2	Asia Pacific Research Network (APRN)	APRN is a network of leading research NGOs in the Asia-Pacific. It is active in promoting exchange, coordination and capacity building support in research.
	National Organizations	
3	Berne Declaration	Switzerland
4	BharatiyaKrishakSamaj	India
5	Equity BD - Equity and Justice Working Group	Bangladesh
6	FAECyS	Argentina
7	Initiatives for Dialogue and Empowerment through Alternative Legal Services (IDEALS)	Philippines
8	KILUSANG MAGBUBUKID NG PILIPINAS (KMP)	Indonesia
9	Labour, Health and Human Rights Development Centre	Nigeria